

Rapport numéro : 04
 Bilan au : 19 juin 2018
 Parution le : 22 juin 2018

L'état des cultures au Québec

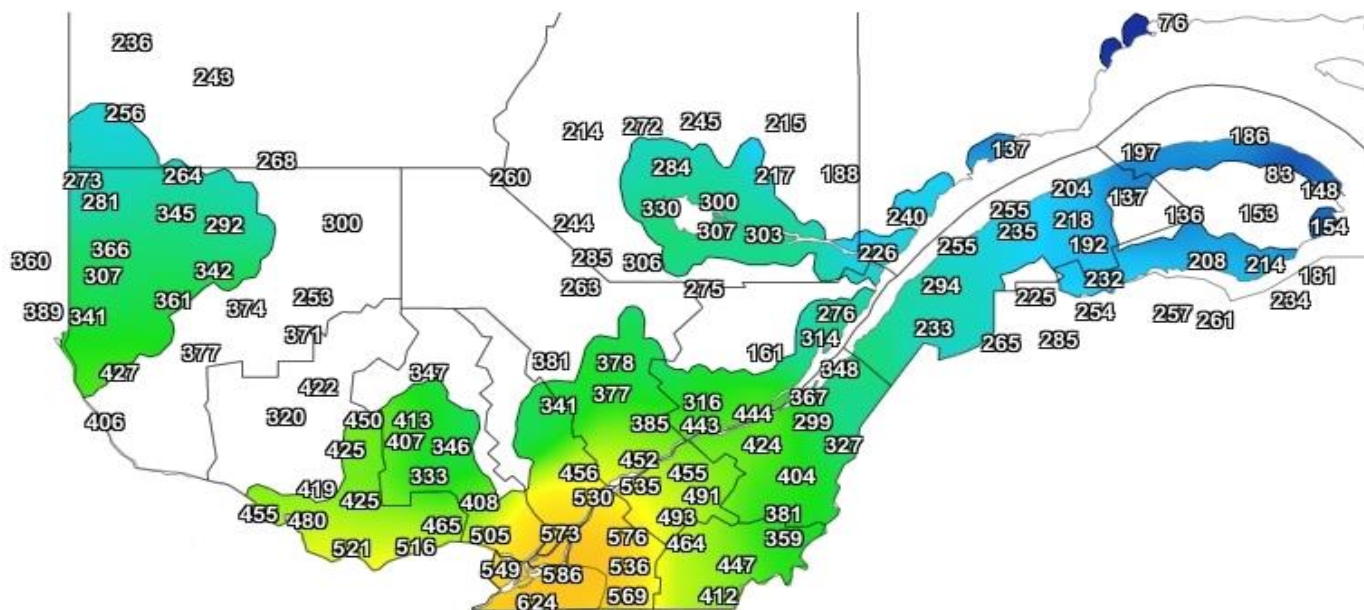
En bref

- Période du 5 au 11 juin caractérisée par des températures et des précipitations inférieures à la normale alors que la période du 12 au 19 juin l'a été par des écarts de températures variables et des précipitations supérieures à la normale
- Au 19 juin, ensemencements de canola réalisés à 98 % et semis de céréales, de maïs-grain, de protéagineuses et de pommes de terre terminés
- Semis de maïs fourrager terminés partout
- Poursuite des semis de légumes
- Récolte de la première fauche de foin commencée, voire terminée dans certains secteurs
- Récolte des fraises hâtives commencée à la première semaine de juin
- 1173 avis de dommages enregistrés, principalement pour le sirop d'érable, comparativement à 613 à la même période l'an passé

Conditions climatiques en résumé

Semaine	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ¹	Particularités
5 au 11 juin	-3,2 à -0,6°C	0 à 18 mm	Températures et précipitations inférieures à la normale sur l'ensemble du territoire.
12 au 19 juin	-2,5 à +2,7°C	20 à 96 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire, mais inférieures à la normale dans les régions de la Gaspésie-Îles de-la-Madeleine et du Bas Saint-Laurent, et autour de la moyenne dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches. Précipitations supérieures à la normale partout.

¹ Les quantités normales hebdomadaires en juin sont de 17 à 31 mm en moyenne



Cumul des degrés-jours à partir du 1^{er} avril (base 5 degrés)

Source : www.agrometeo.org

Semis et plantations

L'humidité des sols est normale, exception faite des régions plus à l'Est comme l'Estrie, le Centre-du-Québec, la Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où le sol est plutôt sec. Ces mêmes régions ainsi que la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ont dû travailler avec des conditions météorologiques variables, voire défavorables pour terminer leurs semis. Les semis ont généralement été réalisés à la période habituelle, sauf dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où un retard de quelques jours à une semaine est observé. C'est dans cette dernière région que le retard de croissance est le plus prononcé.

En date du 19 juin, les semis de **céréales**, de **maïs-grain**, de **haricots secs** et de **soya** sont terminés. Seules 2 % des superficies de **canola** restent encore à semer.

Les plantations de **pommes de terre** sont terminées.

Les semis de **maïs fourrager** sont terminés et ont été réalisés selon le calendrier habituel, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue où ils ont été retardés de quelques jours à une semaine.

Les semis des **légumes de transformation** sont réalisés pour les haricots, les pois et le maïs sucré dans une proportion de 30 à 100 %. Ils sont terminés pour les **pois** dans les régions de Lanaudière et de la Montérégie (secteurs Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu). Les semis de **maïs sucré** sont réalisés dans une proportion de 50 à 85 %, avec quelques jours à une semaine de retard pour certains secteurs. Les semis de **haricots** sont les moins avancés avec une proportion de réalisation de 30 à 50 %. Ces semis ont quelques jours à une semaine de retard en Montérégie et se déroulent selon le calendrier habituel dans Lanaudière.

Les semis des **cultures maraîchères** se poursuivent selon le calendrier habituel dans la plupart des régions. Ils sont en avance de quelques jours à une semaine en Estrie et en retard de quelques jours à une semaine dans le Centre-du-Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment pour les légumes feuillus et les cultures de proximité de cette dernière région. La réalisation des semis varie dans une proportion de 15 à 100 %, toutes catégories de légumes confondus.



Le tableau ci-dessous présente les pourcentages moyens de réalisation des semis de céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des pommes de terre.

Régions administratives	Avoine	Blé	Orge	Maïs-grain	Soya	Haricot sec	Canola	Pommes de terre
Abitibi-Témiscamingue	100	100	100	100	100	***	100	100
Bas-Saint-Laurent	100	100	100	100	100	***	100	100
Capitale-Nationale	100	100	100	100	100	***	100	100
Centre-du-Québec	100	100	100	100	100	***	0	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	100	100	100	100	100	***	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie	100	100	100	100	100	***	100	***
Côte-Nord	100	***	***	***	***	***	***	***
Estrie	100	100	100	100	100	***	***	***
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	100	100	100	***	100	***	100	100
Lanaudière	100	100	100	100	100	100	***	100
Laurentides-Laval	100	100	100	100	100	***	***	***
Mauricie	100	100	100	100	100	100	***	100
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	100	100	100	100	0	100
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	100	100	100	100	***	***	100
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	100	100	100	100	***	***	100
Outaouais	100	100	100	100	100	***	***	100
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	100	100	100	100	100	100	100
Total ² au 19 juin 2018	100	100	100	100	100	100	98	100
Comparativement au 8 juin	84	99	86	100	96	98	89	87
À la même période en 2017	79	100	87	100	100	96	90	93
À la même période en 2016	91	99	62	100	100	100	97	98
À la même période en 2015	96	99	89	100	93	70	99	99
À la même période en 2014	95	100	96	99	95	90	99	99

*** Moins de trois clients ou une culture non présente dans la région

² Pourcentages pondérés par les superficies



Conditions des cultures et des récoltes

La récolte de la première coupe de **foin** est commencée dans presque toutes les régions, dans la période habituelle pour la majorité des régions et avec quelques jours à une semaine de retard dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-île-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Mauricie. Elle commence à peine au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Témiscamingue, et elle est terminée par endroit dans les régions de Laurentides-Laval, Mauricie et Montérégie. Dans l'ensemble, les conditions de croissance sont variables et plus défavorables en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Estrie. Les rendements s'annoncent dans la moyenne ou légèrement inférieurs à la moyenne dans la majorité des régions et inférieurs à la moyenne dans les régions du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La qualité s'annonce dans la moyenne ou supérieure à celle-ci.

La récolte de **fraises hâtives** a commencé entre le 8 et le 15 juin, avec quelques jours à une semaine de retard, dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie. Les conditions de croissance sont variables. En général, le stade de développement des fruits accuse un retard variant de quelques jours à plus d'une semaine, selon les régions.

Le stade de développement du **maïs fourrager** correspond à celui observé habituellement pour la même période, mais en retard de quelques jours à une semaine dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les conditions de croissance sont variables.

La première miellée n'étant pas encore terminée, aucun résultat de récolte n'est encore disponible pour le secteur **apicole**. Comme il est mentionné dans les éditions précédentes, on dénote une situation de mortalité hivernale relativement élevée au Québec. La situation serait comparable ailleurs au Canada.

Le stade de développement des différentes **cultures maraîchères** suit le calendrier habituel sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'on observe un retard de quelques jours à une semaine.

Les conditions climatiques pendant la floraison des **pommiers** ont été bonnes et le stade de développement actuel demeure dans les périodes habituelles. On signale de la mortalité de jeunes pommiers dans certains secteurs de la Montérégie ainsi qu'une floraison plus faible pour quelques variétés de pommiers. Les rendements et la qualité s'annoncent dans la moyenne ou supérieurs.

En raison du temps froid et sec, non favorable au développement des plants, les **bleuets** du Saguenay-Lac-Saint-Jean accusent un retard de plus d'une semaine. On signale également, pour cette région, des dommages causés par le gel hivernal et le gel tardif affectant les fleurs.

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Au 19 juin 2018, le tableau ci-dessous présente le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Apiculture	29	724 238
Cultures émergentes	0	0
Cultures maraîchères	25	0
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	54	0
Collectif (foin, céréales, maïs-grain et maïs fourrager)	15	2 533
Légumes de transformation	3	0



Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Petits fruits	38	137 435
Pommes	53	15 836
Pommes de terre	1	0
Sauvagine	319	319 729
Sirop d'érable	636	10 232 227 ³
Total 2018	1 173	11 431 998
Total 2017 ⁴	613	181 197
Moyenne 5 ans (2013 à 2017) ⁴	883	263 460
Moyenne 10 ans (2008 à 2017) ⁴	1 218	363 817

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Claude Charest
Céline Fleury, B.S.A.
Linda Bédard, soutien rédactionnel
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias
Cynthia Byrne
418 834-6866, poste 6569

Références

Site Web d'Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Site Web de MétéoMédia (www.meteomedia.com)

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

Suivez-nous



**La Financière
agricole**
Québec

³ Les adhérents à la protection sirop peuvent recevoir, depuis le 14 juin, une avance correspondant à 70 % de l'indemnité calculée à partir du rendement déclaré.

⁴ À la même période

